

Image not found or type unknown



Audition commissariat de laval 53

Par **CONDAMINE**, le **26/11/2009** à **21:54**

Bonjour, j'ai eu dans ma boîte aux lettres aujourd'hui une convocation pour une audition demain 27.11.2009 au commissariat de Laval 53.
1° le délai est-il acceptable ?
2° puis-je me faire accompagner d'un avocat ?
Le motif : j'en ai aucune raison.
Merci et j'attends votre réponse avec impatience.